

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 15 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **Castelmoron sur Lot**, dûment convoqué en séance, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Line LALAURIE, Maire.

Date de convocation : 10 mai 2023

Etaient présents : Line LALAURIE, maire, Daniel MARROT, Josianne ESCODO, Guylène LIA, Jean-Claude VIGNEAU, adjoints au Maire et Christophe PLANTY, Maud DURNEY, Chantal CZWOJDRAK, Annabel LAJOURNADE, Judikaël PILLES, Gérard ROUAN, Olivier ZOLDAN, Fabien VIEL, Michèle ROCH, Laetitia CAZAUBIEL, conseillers Municipaux.

Absents excusés : Jean-Marie PREVOT, Johan ARSAC, Maguy CARMELLI-AMADIO Sandrine LACOMBE,

Procuration : Maguy CARMELLI-AMADIO

-=-=-

Mme le Maire ouvre la séance en informant l'assemblée de l'obligation de désigner les délégués aux élections sénatoriales du 24 septembre prochain lors du conseil municipal dont la date a été fixée par l'Etat au 9 juin 2023. Elle propose de se réunir à 18h30 ce jour-là et rappelle les modalités retenues par les municipalités antérieures, à savoir désigner les adjoints. Cette année, il conviendra de désigner 5 titulaires et 3 suppléants, les candidatures se feront par liste (parité à respecter) à déposer préalablement au vote.

Décision modificative n°1 – Budget Principal

Il convient d'abonder les crédits de l'opération « sécurisation des abords des établissements scolaires » afin de solder une dernière facture de l'entreprise BONO ; elle propose d'inscrire 7000 € à prélever sur l'opération « salle des fêtes », non commencée. Les élus valident cette proposition à l'unanimité.

(délibération)

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
231 (23) - 105 : Immobilisations corporelles	7 000,00		
231 (23) - 65 : Immobilisations corporelles	-7 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Suivi des travaux :

Mr MARROT rend compte de l'état d'avancement des chantiers en cours, à savoir :

- ⇒ Parking cimetière/école primaire : ce chantier est achevé, seuls les feux tricolores restent à brancher. En attente du consuel et du passage d'ENEDIS. Selon les retours de la population, cette aire de stationnement donne toute satisfaction et répond à un besoin important.
- ⇒ Rénovation du stadium : le chantier suit son cours avec un léger retard à prévoir en fin de programmation, mi-juillet a priori. Quelques modifications ont été apportées.
- ⇒ Toitures : un profond nettoyage des couvertures a été réalisé par l'entreprise Viel et fils sur plusieurs bâtiments, la mairie, le temple protestant et l'église ; ce dernier a représenté un gros chantier en raison de la

présence en masse de fientes de pigeons sur des endroits difficiles d'accès (gouttières et descentes). Des travaux de plâtre seront à prévoir suite à des infiltrations dans l'édifice. Un professionnel a été contacté.

- ⇒ Les gouttières de la maison médicale seront également remplacées par cette entreprise la semaine prochaine ; des travaux sont également prévus à la rotonde de l'école primaire et au logement de l'ancien presbytère suite à des infiltrations.
- ⇒ Plage : les rampes de l'escalier ont été remplacées par l'entreprise ACSM, elles sont désormais métalliques. Le socle de l'escalier rive droite est en place, reste la pose de l'escalier qui sera réalisée la semaine prochaine en principe.
- ⇒ Cimetière : le revêtement du chemin d'accès est effectué ; cette allée est praticable maintenant
- ⇒ Logement GRIS : la chaudière défectueuse a été changée pour une pompe à chaleur (fuel=> électrique)
- ⇒ TIVOLI : les façades doivent être déposées dans les semaines à venir.

Château SOLAR:

La rénovation du château SOLAR/MAIRIE subventionnée par la Fondation du Patrimoine à hauteur de 200 000 € va débuter. Cette subvention, initialement accordée sur la totalité du programme, sera finalement allouée à la 1^{ère} tranche de travaux de 417 000 € HT: le cabinet d'architecte THOUIN travaille sur le dossier d'appel d'offres ; une autre bonne nouvelle vient d'être annoncée : un mécène privé d'envergure, TOTAL ENERGIES, s'est positionné sur ce dossier suite au dépôt de candidature ; la somme de 150 000 € est allouée à la totalité du projet de rénovation.

Une collecte de dons sera prochainement mise en place.

Dissolution du Syndicat d'Assainissement de la Région de Castelmoron: clé de répartition

Afin de valider la dissolution de ce syndicat validée lors de la précédente réunion, les services de la Préfecture réclame une nouvelle délibération fixant la clé de répartition financière de cette structure. Mme le maire donne la parole à la secrétaire générale également secrétaire du syndicat afin d'en expliquer les modalités.

Par antériorité, la répartition utilisée pour les demandes de participation des communes était basée sur les linéaires de cours d'eau et fossés, et établie selon les coefficients suivants :

- Saint-Etienne-de-Fougères : 0,414
- Fongrave : 0,303
- Castelmoron sur Lot : 0,283

Mme le Maire propose de conserver cette répartition dans le futur calcul du solde du Syndicat. Elle demande au Conseil d'en décider ; la répartition telle que présentée est adoptée.

Animations estivales

Mme le maire annonce les manifestations à venir qui démontre le dynamisme de la commune.

Elle remercie les élus et autres castelmoronnais qui ont œuvré pour la bonne organisation logistique du marché gourmand de ce samedi 13 mai, en présence de personnalités telles que Mr le Préfet, la vice-présidente de la Chambre d'Agriculture, le directeur de la DDT qui ont découvert le village à cette occasion.

- Ouverture du Solar Café
- Dimanche 4 juin : vide-grenier du judo club
- Lundi 19 juin : commémoration de l'appel du Général DE GAULLE du 18 juin et remise des prix des lauréats du concours de la résistance (MFR)
- Mardi 20 juin : Journets 47 nettoyage des berges et de la nature rdv 9h au Foirail
- Mardi 20 juin : fête de la musique sous la halle à 20h
- Samedi 1^{er} juillet : soirée moules-frites place de l'église
- Du 7 au 9 juillet : fête locale (manèges, bals disco, feu d'artifice, concours de pétanque et de pêche, big Jump, marché fermier)
- Commémoration du 14 juillet avec vin d'honneur à la mairie
- Samedi 22 juillet : soirée musicale et repas organisée par Musiques en Vallée du Lot

- Vendredi 4 août : Bodéga (Foot-Rugby-Gym)
- Lundi 14 août : concert/spectacle à définir (castelentraides) terrasse mairie
- Samedi 9 septembre : forum des associations à la Base du temple sur Lot
- 22 octobre : marche octobre rose
- 25 octobre : caravane du sport terrain de rugby
- Sans oublier tous les lundis en juillet et août : découverte du village à travers les visites guidées de Mr Jean-Pierre FERNANDEZ, Raconteur de Pays ; rdv à 10 h au village de vacances

Attribution des subventions aux associations

(délibération)

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'un crédit global de 50 000 € a été inscrit à l'article 65748 «autres personnes de droit privé», et 4 000 € à l'article 65568 « autres contributions » du Budget Primitif 2023.

Elle précise qu'il convient de fixer, dans la limite de cette enveloppe, le montant à attribuer à chaque association ou organismes.

Le Conseil, Après en avoir délibéré,

Décide d'allouer aux Associations ou organismes de regroupement ci-dessous une subvention ou une participation dont le montant maximum ne pourra excéder les sommes suivantes :

Association	Montant maximum alloué en 2023
Asso Maires Ruraux	115
ADMR	2000
Amicale des maires	447
Amicale des Anciens Marins	200
Amicale des donateurs de sang	En sommeil
Amicale des Sapeurs Pompiers	500
ANACR	500
Anciens Combattants Tonneins	100
Anciens Combattants Verteuil	160
Art et Forme	100
Asso aux pensées des cheveux gris	100
Castel Piétonics	400
Club Casteljoie	300
Tir à l'arc	300
Comité Personnel Communal	1 700
Coopérative école primaire	800
Culture pour tous	200
Société de Chasse	500
Club de Basket	1 500
École de Basket	2 000
Club de Football	6 000
Ecole de football	2 000
Club de Rugby	6 000
École de Rugby	2 000
Club de Judo	2 000
Club de Gymnastique	100
Club de Tennis	1 000
Ecole de tennis	1 000
Société de Pêche	200
Asso des Parents d'Elèves	150
Asso les mouettes (collège)	300
Les restos du cœur	200
Musiques en Vallée du Lot	1 000
Prévention routière	100
Rythmes et Danses	En sommeil
Ass sauvegarde matériel pompier	300
Secours catholique	200
Club photo	100
Institut Bergonie	100
Asso Alliance 47	50
Mutuelle sapeurs pompiers	500
Castel Entraides	2 000 (si Téléthon)
A'DEVAL	300
	34 922 +

Questions diverses

⇒ Mme le Maire rappelle la demande de permis d'aménager 5 constructions Route de Sermet émanant de Mr LAMRANI ; afin de ne pas pénaliser les riverains qui seraient alors obligés de raccorder leur logement au réseau de collecte des eaux usées si la commune réalisait une extension, la municipalité avait mis en stand-by sa décision. Face à cette situation, le pétitionnaire s'est engagé à prendre à sa charge les frais d'extension du réseau d'assainissement, levant ainsi l'obligation des riverains et lui permettant de poursuivre son projet sans délai.

-=-=-=-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h19.